



Versement

1305 W 1-79

Identification :

Intitulé/ Analyse : Concours et examens de la fonction publique territoriale, organisation des épreuves : arrêtés d'organisation, sujets, copies des candidats

Dates extrêmes : 1996-1999

Importance matérielle : 1.58 ml

Contexte :

Service producteur : centre de gestion de la fonction publique territoriale

N° d'entrée du versement : 53875, 54423

Date d'entrée du versement : 3 décembre 2001, 14 octobre 2003

Conditions d'accès aux documents :

Début communicabilité : Immédiat

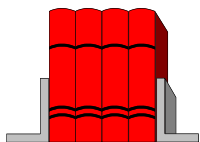
Fin communicabilité : 2050

Contrôle de la description :

Date de rédaction de l'inventaire : 23.12.2003

N° d'entrée de l'inventaire : 54514

Cote de l'inventaire : 1AD10 1000



Présentation

Présentation du service producteur

Les centres de gestion sont créés par la loi du 26 janvier 1984 qui institue une fonction publique territoriale.

Leurs missions découlent essentiellement de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 et du décret n° 85-643 du 26 Juin 1985 modifié :

- organisation de tous les concours et examens de catégorie C et des catégories A et B, lorsque les statuts particuliers des cadres d'emploi le prévoit,
- constitution et tenue d'un dossier individuel pour les fonctionnaires relevant de la compétence du centre de gestion (collectivités locales ou établissements publics employant moins de 350 agents),
- secrétariat et fonctionnement des commissions administratives paritaires, du comité technique paritaire pour les collectivités et établissements de moins de 50 agents, du conseil de discipline du 1er degré,
- Négociation des marchés informatiques et maintenance du matériel pour les collectivités affiliées.

Présentation du contenu du versement

Ce versement de la cellule concours comprend les dossiers d'organisation et les copies des examens et concours organisés entre 1996 et 1999.

Tris et éliminations pratiqués

Conformément à la circulaire AD82-4 du 21 décembre 1982, les dossiers et copies des concours ont été échantillonnés selon les modalités suivantes :

- concours de moins de 50 candidats : conservation intégrale des dossiers d'organisation et des copies des candidats,
- concours de plus de 50 candidats : conservation des dossiers d'organisation et des copies pour les concours organisés les années se terminant par 3 et 8.

Modes(s) de classement adopté(s)

Les dossiers d'organisation des épreuves et les copies sont classés par année puis par filière (filiale sportive, administrative, sociale, culturelle).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains dossiers sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 3 janvier 1979 en vertu des articles 6 et 7.

La loi Archives n° 79-18 fixe un délai de droit commun de trente ans et des délais spéciaux -suivant le contenu du document- de 60 et 100 ans à compter de la date du document ou de 120 et 150 ans à compter de la date de naissance de la personne. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Les pièces relatives à l'organisation des concours sont communicables immédiatement au titre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée par la loi du 12 avril 2000. Les copies des candidats sont communicables à l'expiration d'un délai de 50 ans.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
Année 1996		
1-2	Filière sportive.	1996
3-8	Filière technique.	«
9-11	Filière sociale.	«
Année 1997		
12-19	Filière technique.	1997
20-24	Filière sociale.	«
Année 1998		
25-46	Filière administrative.	1998
47-52	Filière technique.	«
53-59	Filière sociale.	«
Année 1999		
60-65	Filière sociale.	1999
66-68	Filière administrative.	«
69-79	Filière technique.	«

1305 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communnicabilité
Année 1996			
1-2	<i>Filière sportive.</i>		
1-2	Concours sur épreuves d'opérateur territorial des activités physiques et sportives. (- 50 candidats)		
1	Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves, liste d'aptitude.	1996	I
2	Copies des candidats, bordereau de correction.	«	2047
3-8	<i>Filière technique.</i>		
3-4	Concours sur épreuves d'agent de maîtrise territorial. (- 50 candidats)		
3	Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves, liste d'aptitude.	1996	I
4	Copies des candidats, bordereau de correction.	«	2047
5	Concours sur épreuves d'agent technique territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation, annales, copies des candidats, liste d'aptitude.	1996	2047
6	Concours sur épreuves d'agent technique qualifié territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation, annales, copies des candidats, bordereau de correction, liste d'aptitude.	1996	2047
7	Concours sur titres d'agent technique qualifié territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1996	I
8	Concours sur titres d'agent technique territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1996	I
9 - 11	<i>Filière sociale.</i>		
9	Concours sur titres d'auxiliaire de puériculture territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1996	I
10	Concours sur titres d'auxiliaire de soins territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1996	I
11	Concours sur titres avec entretiens de moniteurs-éducateurs, médecin, infirmier, rééducateur, assistant qualifié de laboratoire. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation des concours, liste d'aptitude.	1996	I
Année 1997			
12 - 19	<i>Filière technique.</i>		
12-13	Concours sur titres et sur épreuves d'agent technique territorial. (- 50 candidats)		
12	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
13	Copies, annales , bordereau de correction.	«	2048
14-15	Concours sur titres et sur épreuves d'agent technique qualifié territorial. (- 50 candidats)		
14	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
15	Copies, annales , bordereau de correction.	«	2048

1305 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
16-17	Examen professionnel d'agent technique qualifié territorial. (- 50 candidats)		
16	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
17	Copies, annales , bordereau de correction.	«	2048
18-19	Concours sur épreuves d'agent de maîtrise territorial. (- 50 candidats)		
18	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
19	Copies, annales , bordereau de correction.	«	2048
20- 24	<i>Filière sociale.</i>		
20	Examen professionnel de puéricultrice hors classe. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves, copies des candidats, liste d'aptitude.	1997	2048
21	Examen professionnel d'infirmier hors classe. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves et copies des candidats, liste d'aptitude.	1997	2048
22	Concours interne sur épreuves de conseiller socio-éducatif. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves, copies des candidats, liste d'aptitude.	1997	2048
23	Concours sur titres d'auxiliaire de soins territorial. (- 50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
24	Concours réservé sur titres de psychologue territorial. (-50 candidats) Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1997	I
Année 1998			
25-46	<i>Filière administrative.</i>		
25-40	Concours d'adjoint administratif.	1998	
25	Arrêtés d'organisation du concours, annales des épreuves, liste d'aptitude.	«	I
26	Épreuve spécialité sténo : copies, bordereau de correction.	«	2049
27	Épreuve de mathématiques modernes : copies et bordereau de correction.	«	2049
28	Épreuves de mathématiques traditionnelles : copies et bordereau de correction.	«	2049
29	Épreuve de tableau numérique : copies et bordereau de correction.	«	2049
30-35	Épreuve de rétablissement du libellé correct d'un texte.	«	2049
30	Copies avec n° anonymat compris entre 100 et 250.	«	
31	Copies avec n° anonymat compris entre 251 et 490.	«	
32	Copies avec n° anonymat compris entre 491 et 750.	«	
33	Copies de candidats « internes ».	«	
34	Copies des candidats admissibles.	«	
35	Corrigés et bordereaux de correction.	«	

1305 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communnicabilité
36-39	Copies de l'épreuve de français.	1998	2049
36	Copies des candidats ayant passé les épreuves à titre externe ; n° d'anonymat compris entre 100 et 412.	«	
37	Idem ; n° d'anonymat compris entre 435 et 750.	«	
38	Copies des candidats ayant passé les épreuves à titre interne.	«	
39	Copies des candidats admissibles.	«	
40	Annales des épreuves.	«	I
41-46	Concours de rédacteur.	1998	
41	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
42	Épreuve de résumé de texte : copies, annales et bordereau de correction.	«	2049
43	Épreuve de rédaction d'un document administratif : copies, annales et bordereau de correction.	«	2049
44	Épreuve de dissertation : copies, annales et bordereau de correction.	«	209
45	Épreuves de finances et de droit public : copies, annales et bordereau de correction.	«	2049
46	Épreuves facultatives : copies, annales et bordereau de correction.	«	2049
47-52	<i>Filière technique.</i>		
47-48	Concours d'agent technique (sur épreuves et sur titres).	1998	
47	Arrêtés d'organisation, liste d'aptitude.	«	I
48	Épreuves de mathématiques et dictée : copies, annales et bordereau de correction.	«	2049
49-50	Concours d'agent technique qualifié (sur épreuves et sur titres).	1998	
49	Arrêtés d'organisation du concours ; annales, liste d'aptitude.	«	I
50	Épreuves de mathématiques et dictée : copies et bordereau de correction.	«	2049
51-52	Concours d'agent de maîtrise.	1998	
51	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
52	Épreuves de mathématiques, de croquis à main levée et de compte-rendu : copies, bordereau de correction.	«	2049
53-59	<i>Filière sociale.</i>		
53	Concours sur titres d'auxiliaire de puériculture : arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1998	I
54	Concours sur titres d'A.T.S.E.M. (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
55	Concours sur titres d'éducateurs de jeunes enfants : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I
56	Concours sur titres de moniteurs-éducateurs : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I

1305 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communnicabilité
57	Concours sur titres de sages-femmes : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	1998	I
58	Concours réservé, sur titres avec épreuves, de médecin : arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
59	Concours réservé, sur titre avec épreuves, de psychologue : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I
Année 1999			
60-65	Filière sociale.		
60	Concours réservé sur titres et épreuves de médecin : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	1999	I
61	Concours sur titres avec épreuves d'éducateurs de jeunes enfants (-50 candidats) : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I
62	Concours sur titres avec épreuves de moniteur-éducateur : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I
63	Concours sur titres avec épreuves de rééducateur : arrêtés d'organisation du concours, <i>curriculum vitae</i> des candidats, liste d'aptitude.	«	I
64	Concours sur titres d'auxiliaire de puériculture : arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
65	Concours sur titres d'auxiliaire de soins : arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
66-68	Filière administrative.		
	Concours de rédacteur - chef.		
66	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	1999	I
67	Épreuve de note administrative : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
68	Épreuve de commentaire de texte : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
69-79	Filière technique.		
69	Concours de conducteur 2^{ème} niveau (- 50 candidats) : arrêtés d'organisation du concours, annales, copies des candidats, bordereau de correction, liste d'aptitude.	1999	2050
70-74	Concours d'agent de maîtrise.	«	
70	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
71	Épreuve de croquis à main levée : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
72	Épreuve de mathématiques : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050

1305 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
73	Épreuves de croquis mécanique et V.R.D. (voirie et réseaux divers) et épreuve orale de droit et comptabilité : copies des candidats, bordereau de correction.	1999	2050
74	Épreuve de compte rendu : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
75-76	Concours sur titres et sur épreuves d'agent technique. (- 50 candidats)	1999	
75	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
76	Copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
77-79	Concours sur épreuves et sur titres d'agent technique qualifié. (- 50 candidats)	1999	
77	Arrêtés d'organisation du concours, liste d'aptitude.	«	I
78	Épreuves de mathématiques et de dictée : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050
79	Épreuves de métré et d'arithmétique : copies des candidats, bordereau de correction.	«	2050